

Loisirs...

Retour de chandails

Si vous avez des chandails de soccer et de balle molle vous pourrez venir les remettre au Centre Gaston Roy lors de l'inscription de hockey ou d'initiation au patin le mardi 9 octobre de 18h30 à 20h00, ou vous les laissez au bureau municipal identifiés au nom de l'enfant.

Inscription au hockey pour les jeunes de 6 à 12 ans

Apprentissage des techniques de hockey et aussi joute de hockey

Les lundis à partir de 18h00

Coût : \$30 pour la saison de novembre à la fin de mars

Inscription : Vous devez vous présenter au Centre Gaston Roy le mardi soir 9 octobre de 18h30 à 20h00 pour l'inscription (début de la saison 12 novembre)

Des frais de non résidents s'appliqueront pour les inscriptions venant de l'extérieur de St-Ferdinand

L'inscription sera valide seulement avec le paiement

Cours d'initiation au patin pour les jeunes de 3 à 7 ans

Les mardis ou jeudis soirs de 18h00 à 19h00

Coût : \$ 30.00 pour une session de 10 cours

Pour les 3 ans, il y a une période d'essai de 2 cours

Inscription : Vous devez vous présenter au Centre de Gaston Roy le mardi soir 9 octobre de 18h30 à 20h00 pour l'inscription (date à début des cours à déterminer)

Des frais de non résidents s'appliqueront pour les inscriptions venant de l'extérieur de St-Ferdinand

L'inscription sera valide seulement avec le paiement

Offre d'emploi

Entraîneurs de hockey

Nous recherchons deux jeunes de 20 ans et plus qui seraient intéressés à entraîner des jeunes de 6 à 12 ans au hockey les lundis soirs.

Conditions :

- Connaître les rudiments du hockey
- Voir au contrôle de l'équipement de hockey
- Salaire : \$ 10.00 de l'heure

Moniteur de patin

Nous recherchons une personne de 15 ans et plus qui serait intéressé à enseigner les techniques de bases du patin aux jeunes de 3 à 7 ans

Conditions :

- Connaître la base du patinage
- Salaire : \$ 10.00 de l'heure

Surveillant d'aréna

Nous recherchons 1 surveillant de 16 ans et plus pour faire la surveillance à l'aréna les soirs et les fins de semaines

Conditions :

- Voir à la réfection de la glace
- Voir à tenir l'endroit propre
- Voir à la surveillance
- Et tout autre travail connexe à l'aréna

Salaire : \$9.90 de l'heure

Pour tous ces offres, vous laissez vos coordonnées au Centre de Gaston Roy au 418-428-3413 et un membre du comité de loisirs communiquera avec vous par la suite ou vous pouvez nous rejoindre au 819-362-5903

Location de glace à l'aréna

Coût : \$ 40.00 pour les gens de St-Ferdinand et \$ 60.00 pour les gens de l'extérieur

Vous laissez votre message au Centre Gaston Roy au 418-428-3413 et un membre du comité de loisirs vous rappellera dès que possible.

Soirée récompense des bénévoles

Le comité de loisirs organise une soirée récompense des bénévoles le jeudi 28 février 2013.

Dans un premier temps, nous aimerions recevoir de chaque organisme, le nom d'un bénévole avec une photo ainsi qu'une courte description de ce qu'il fait, pour le vendredi 16 novembre 2012.

De plus amples informations vous parviendront par la suite.

Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre Diane Vigneault au 418-428-3245

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 12 - No. 3
octobre 2012

LA TRAVERSÉE 12-18 ANS FÊTE SES 25 ANS

C'est sous le thème « La Traversée des générations » que la Maison de Jeunes « La Traversée 12-18 ans » a souligné ses 25 ans. C'est samedi le 13 octobre, sur le site enchanteur du Manoir du Lac William que plus de 85 invités ont participé à cette fête. Mme Sylvie Roy, député d'Arthabaska, MM. Clermont Tardif et Bernard Barlow de la Municipalité de St-Ferdinand, Mme Céline Morin, Mme Viviane Bergeron et M. Nicolas Legault du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec, les fondatrices, membres et anciens du conseil d'administration, les gens de la communauté, les commanditaires et les jeunes, sont venus rendre hommage et apprécié le travail de cet organisme auprès des jeunes et dans son milieu. Le seul propriétaire de son immeuble à St-Ferdinand !

C'est avec une présentation multi média que les gens ont pu voir une rétrospective de ces 25 ans. Les invités ont pu revoir les moments marquants de la Maison de Jeunes tel que : la naissance suite à un sondage de 3 étudiantes en TES, dont Josée Langlois, toujours animatrice à la MdJ, la construction de la maison par les bénévoles du milieu (Chevaliers de Colomb, Club Optimiste, Pompiers, parents et jeunes), l'implication de la MdJ dans sa communauté, une MdJ très active dans la concertation et le partenariat avec le milieu tant au niveau local que régional ou même provincial, les activités auprès des jeunes : ses 12 pièces de théâtres, 7 courts métrage, de nombreux autofinancements, des comités, des voyages, des ateliers de prévention et comme l'a si bien dit Laurie Lafranchise lors de la présentation : « Quand on a besoin, y'a toujours une animatrice pour nous écouter. Y'a pas de photos pour ça, parce que, ce qu'on apprend c'est dans le savoir

être et ça se prend pas en photos ». Pour terminer cette présentation et faire suite à des témoignages sur vidéo de jeunes ayant fréquenté dans les années 90, c'est une dizaine de jeunes fréquentant qui sont venus partager ce qu'ils viennent faire à la MdJ et ce qu'elle leur apporte.

Lors de cette fête le président, M. Yvan Fecteau, accompagné des membres du Conseil d'Administration ont souligné le travail des 2 Josée soit Josée Langlois, animatrice, présente à la MdJ depuis la 1^{ère} heure en 1986 et Josée Binette, coordonnatrice et au service de la MdJ depuis 1988. C'est avec émotions qu'elles ont reçu cette reconnaissance de toute la communauté.

La Maison de Jeunes avait choisi la Semaine des Maisons de Jeunes pour souligner ses 25 ans. Aussi, plus tôt dans la semaine, les prix des rallyes dictionnaire ayant pour thème « anniversaire » et d'observation avec le calendrier 2012 « Impacts » ont été remis. Les gagnantes du rallye dictionnaire sont : 1^{ère} Nicole Paquette, 2^{ème} Diane Fortier et 3^{ème} Julie Côté, les gagnantes du rallye observation sont : 1^{ère} France Binette, 2^{ème} Johanne Thomas et 3^{ème} Line Bilodeau. Merci à tous ceux et celles qui ont participé.

Pour ses 25 ans la MdJ a produit un album souvenir/calendrier 2013 « LA TRAVERSÉE DES GÉNÉRATIONS ». Ce magnifique calendrier unique en son genre contient les beaux souvenirs de la MdJ. Vous pouvez vous le procurer au coût de \$5 à la Maison de Jeunes.

Pour ces festivités la Caisse du Carrefour des Lacs, la Municipalité de St-Ferdinand et Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, ont donné une aide financière.

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Aide financière de 70 \$ aux Chevaliers de Colomb pour leur activité du 20 octobre 2012.

Commandite de 400 \$ au Club de motoneigistes du lac William pour une publicité sur la carte des sentiers 2012-2013.

Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2013 au montant de 468.41 \$.

Nomination de Renée Vigneault comme représentante du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH de Saint-Ferdinand pour 3 ans.

Acceptation de la cotation de Brisson Paysagiste pour la préparation du terrain, la fourniture et la pose de la tourbe au belvédère de la marina au montant de 6 086.93 \$.

Acceptation de la proposition d'honoraires d'André Gagné, architecte pour le plan d'agrandissement du toit du belvédère de la marina au montant de 2 476.15 \$.

Mandat à Michel Benjamin arpenteur-géomètre pour localiser le terrain que la municipalité veut acheter de la Fabrique de St-Jean-Baptiste-Vianney pour le puits de Vianney.

Avis de motion : règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Ferdinand.

Autorisation à Michèle Lacroix et Sylvie Tardif de participer à la journée de formation « Contrer et gérer la violence en milieu municipal » qui aura lieu le 7 novembre à Victoriaville et de défrayer les frais d'inscription de 260 \$ par personne.

Émission de 8 permis de rénovation, 1 bâtiment agricole, 1 garage, 1 remise, 3 démolitions, 1 puits artésien et 12 certificats d'autorisation.

Approbation des comptes du mois de septembre pour un montant de 380 875.28 \$



INVITATION À TOUS ASSEMBLÉE ANNUELLE «Les Fêtes du Lac William»

**Mardi, le 30 octobre 2012
au Restaurant L'Oriental à 19h30**

Vous avez des commentaires/suggestions à faire, nous n'attendons que cela pour nous aider à faire de cette festivité un plus grand succès.

Avis très important: quelques membres du comité 2012 nous quitteront malheureusement.

Vous désirez vous impliquer, rejoignez nous, le 30 oct., le nouveau comité sera formé.

Pour info : 418-428-4555

Le Comité sortant 2012

Bienvenue à tous

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Félicitations à la Maison des Jeunes

La municipalité est heureuse de féliciter la Maison des jeunes pour son 25ème anniversaire d'activités auprès des jeunes de St-Ferdinand.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont oeuvrées par leur travail et leur bénévolat afin de donner à nos jeunes un lieu de rencontres et d'activités pendant cette période si importante de leur vie. Nous avons su apprécier la belle organisation du comité lors de la soirée du 13 octobre dernier, afin de souligner LA TRAVERSÉE des générations et aussi nous démontrer l'importance qu'a eu La Maison des Jeunes auprès de nos ados pendant toutes ces années.

Nous voulons féliciter tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle soirée ainsi que nos deux Josées (Langlois et Binette) pour leur beau travail pendant

toutes ces années.

Nous souhaitons longue vie à la maison des jeunes.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse
samedi, le 24 novembre 2012 à 20h00
à la Salle Communautaire
Orchestre et prix de présence.
Bienvenue à tous

UN RAPPEL AMICAL

**Le deuxième versement
de vos taxes municipales
est échu depuis
le 4 octobre 2012.**
Merci!

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Octobre 2012			
	mardi le 30	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
Novembre 2012			
	vendredi le 2	Souper spaghetti - Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	jeudi le 8	Réunion mensuelle - Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 20	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 24	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 27	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
Décembre 2012			
	vendredi le 7	Souper et Soirée des Jubilaires - FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire à 17h30
	jeudi le 13	Réunion et Souper des Fêtes - Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 16	Noël des Enfants - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	mardi le 18	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

La chorale « Do-Mi-Sol » de St-Ferdinand
et la chorale « Les Semeurs de Joie »
de Thetford-Mines

Grand concert à St-Ferdinand

Dimanche, le 2 décembre à 14h00

à la Salle Communautaire
Chants populaires de Noël

Entrée : Adultes 8\$ et enfants 4\$

Bienvenue à tous

Souper Spaghetti

Cercle des Fermières de St-Ferdinand

Vendredi, le 2 novembre 2012
à 18h00 à la Salle Communautaire

Le tout sera suivi
d'une soirée récréative

Apportez vos consommations

Cartes en vente : Adultes 10 \$ et enfants 5 \$

Louise L. au 418-428-3321
et Carmen V. au 418-428-9646

Bienvenue à toute la population

Club de Ski de Fond
« La Clé des Bois »

Assemblée Générale Annuelle

Jeudi, le 22 novembre 2012 à 19h30
au Chalet du Club de Ski de
Fond « La Clé des Bois »
au 320 Rang 6 - St-Ferdinand

Tous les membres de la saison
2011-2012 sont les bienvenus

AVIS À TOUS

La Maison de Jeunes a fêté
ses 25 ans le 13 octobre.

Ce fût une fête fabuleuse.

Malheureusement, il
restait peu de temps,
pour la réalisation de la
Maison Hantée

Nous vous disons à l'an prochain....

Merci et Bonne Halloween....



Brunch annuel de l'Unité Domrémy

de Plessisville Inc.

Dimanche, le 25 novembre 2012
à 11h30 au Motel Le Phare de Plessisville

au 745 av. St-Louis, Plessisville

« À votre service depuis 35 ans »

Venez-vous amuser avec nous !

Billet au coût de 15 \$

En vente à l'Unité Domrémy de Plessisville
au 1595 St-Louis, Plessisville 819-362-8646
et à la Tabagie Bélanger au 1718 St-Calixte,
Plessisville au 819-362-7136

Bienvenue à toute la population

SOUPER Brochettes de poulet

de la Maison de Jeunes
La Traversée 12-18 ans

samedi, le 17 novembre 2012

de 17h30 à 20h30 au 291, rue Bernier Ouest

Coût : Adultes 15 \$

Enfants : 12 ans et moins 8 \$

Carte obligatoire

en vente à la Maison de Jeunes
418-428-9622

ATTENTION À L'EAU POTABLE

Comme nous savons tous, nous avons eu un été exceptionnel au niveau de la température. Cela fut très agréable mais cela a apporté aussi des inquiétudes en ce qui concerne l'eau potable et de la baisse de la nappe phréatique pour plusieurs municipalités y compris chez-nous.

Nous voulons attirer votre attention à l'effet qu'il existe une panoplie de gestes simples dans nos comportements afin de réduire notre consommation en eau potable et cela sans diminuer notre confort. Nous voulons vous en citer quelques uns et les chiffres indiqués ici, proviennent de Statistiques Canada.

- L'installation de toilettes 3L/6 litres à deux chasses d'eau peut faire économiser jusqu'à 11,000 litres d'eau par année.

- La récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin et des plantes.

• Mettre un pichet d'eau au frigo plutôt que laisser couler pour avoir de l'eau fraîche.

• Privilégier une douche de 5 minutes plutôt que 15 minutes peut permettre d'économiser jusqu'à 200 litres d'eau par jour.

• Utiliser une pomme de douche à faible consommation et des brises-jets aux robinets ferait économiser de 25 à 50% d'eau.

• Fermer l'eau lorsque l'on se savonne, se brosse les dents, se lave le visage ou l'on se rase, permet d'économiser jusqu'à 12 litres à chaque minute.

• Si vous avez un lave-vaisselle, attendez qu'il soit plein avant de mettre en marche.

• Lorsque vous lavez la voiture, prenez un seau et une éponge.

• Balayez l'entrée plutôt que de la laver.

• Les appareils qui fuient représentent aussi une source importante de gaspillage d'eau.

La somme de ces petits gestes mis en pratique sur l'ensemble d'une population peut représenter des volumes très importants d'eau qui n'ont pas besoin d'être pompés dans nos réservoirs, ni traités pour la consommation et non rejetés dans les égoûts tout en demeurant disponibles dans la nappe souterraine pour nos besoins futurs.

Selon un rapport de statistiques Canada en 2010, le Canada et le Royaume-Uni seraient les plus grands consommateurs d'eau au monde. Le Canada avait une consommation totale per capita de 781 litres par jour et une utilisation personnelle moyenne par habitant de 401 litres par jour également. La consommation mondiale se situait à 137 litres et à environ 200 litres pour l'Europe. Seulement 8 litres d'eau par jour par personne en moyenne sont utilisés pour consommation humaine et la préparation des aliments.

Ceci pour vous dire que nous avons beaucoup d'améliorations à apporter dans nos comportements envers l'utilisation de l'eau et aussi, nous contenter à l'effet que ce n'est pas une ressource inépuisable, mais plutôt une richesse à préserver.

Souper et soirée des Jubilaires FADOQ Club de St-Ferdinand

Vendredi, le 7 décembre 2012
à 17h30 à la Salle Communautaire

Souper et soirée : 18 \$/pers.

Soirée seulement : 5 \$/pers.

Cartes en vente par les membres
du conseil d'administration
Bienvenue à tous



Sécurité incendie

Conseils de sécurité et rappel à l'approche

Le chauffage au bois

Attention à l'accumulation de crésote
Afin d'éviter l'accumulation de crésote dans les conduits de fumée (tuyaux et cheminée), n'utilisez que du bois sec. Assurez-vous que l'appareil a suffisamment d'air pour que le bois brûle plus proprement et produise moins de crésote. Une accumulation de 3 mm de crésote suffit pour causer un incendie. Vérifiez régulièrement (1 fois / mois) l'intérieur des conduits et nettoyez-les au besoin. Tout feu de cheminée peut être évité.

L'article 7.15.3 du règlement 304 « Concernant le Service de Sécurité Incendie Régional de L'Érable », précise que : Tout conduit à fumée communiquant avec un appareil à combustibles solides doit être ramoné au moins une (1) fois par année ou au besoin. Le ramonage exigé peut être effectuée par une firme spécialisée ou par le propriétaire si ce dernier possède tout le matériel requis pour ramoner adéquatement. Lors d'un feu de cheminée, le propriétaire doit être en mesure de démontrer ce qui précède.

L'entreposage des cendres

Déposer les cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie. Entrez-les ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez le contenant des murs de la maison et ne le déposez pas sur une surface combustible (galerie), parce que les

cendres peuvent rester actives jusqu'à 72 heures.

Le BBQ (Propane)

Entreposage

Le barbecue peut être entreposé à l'intérieur pour le protéger des intempéries durant l'hiver. La bouteille de gaz quant à elle doit être rangée à l'extérieur de tout bâtiment et en position debout.

Détecteur de monoxyde de carbone

Tout appareil de chauffage qui brûle un combustible (solide, liquide ou gazeux), ou véhicule moteur dans un garage attenant à une résidence, sont susceptibles de produire du monoxyde de carbone (gaz inodore et incolore) et mettre votre vie en danger. Le code de construction du Québec et Code National du Bâtiment – Canada 2005 (modifié), prescrit l'installation d'un tel détecteur dans tous les bâtiments qui abritent une habitation et contiennent a) Un appareil à combustion, ou b) un garage de stationnement.

Avertisseur de fumée

Les statistiques du ministère de la Sécurité publique nous indiquent que le risque de mourir dans un incendie est 2 fois supérieur en l'absence d'avertisseurs fonctionnels. De même, au cours des dernières années, plus de 90 % des incendies mortels se sont produits dans des bâtiments résidentiels dont 9 fois sur 10, il n'y avait pas de système de détection opérationnel.

Exigences

Chaque logement doit être muni d'au moins un avertisseur de fumée à chaque étage, y compris dans un sous-sol ou une cave. Lorsque la superficie d'un étage excède 130 m², un avertisseur de fumée additionnel doit être installé à cet étage pour chaque unité de 130 m² additionnelle. Un avertisseur de fumée doit être continuellement maintenu en parfait état de fonctionnement par l'occupant et remplacé par le propriétaire lorsqu'il est défectueux, peinturé ou qu'il a atteint sa durée de vie utile, soit 10 ans.



Prochaine réunion du conseil municipal de St-Ferdinand

lundi, le 5 novembre 2012 à 19h00 à la salle du conseil



STATISTIQUES SUR LE VIEILLISSEMENT

DOSSIER SUICIDE CHEZ LES AÎNÉS

LES AÎNÉS RATENT PLUS SOUVENT LEUR SUICIDE QUE LES PLUS JEUNES?

Faux

RÉPONSE

Particularité du suicide gériatrique = il entraîne plus souvent la mort

Alors que l'ensemble de la population connaît un suicide réussi pour cent tentatives, cette proportion est de **un pour quatre** dans la population aînée.

(Morin, Préville & Clain dans Conseil des aînés, 2007)

EXPLICATION (1)

Le suicide découle d'une interaction complexe entre plusieurs facteurs individuels et sociaux ou liés à des événements circonstanciels :

- l'état de santé physique ou mental
- problèmes d'adaptation
- conditions économiques difficiles
- isolement social

(Nanhou, Fournier & Audet, 2010)

Le phénomène de la perte semble être le dénominateur

Popote roulante

Des repas préparés sont servis à domicile pour personnes âgées, en convalescence ou handicapées de St-Ferdinand. Il en coûte 6,50 \$ par repas préparé par le restaurant du Lake Side.

Livraison soit le mercredi et le vendredi de chaque semaine.

Pour inscriptions et informations :
Lise Fréchette 428-3318

commun.

(Préville, Boyer, Hébert, Bravo & Séguin, 2003)

EXPLICATION (2)

Hypothèse :

Selon nous, le fait que le suicide chez les aînés entraîne plus souvent la mort que chez les plus jeunes pourrait notamment être lié au peu d'efforts consacrés à la prévention du suicide chez ceux-ci, comparativement aux efforts déployés en prévention chez les jeunes...

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les hommes auraient davantage recours à des mesures plus fatales, telles la pendaison et la strangulation.

Au Québec, sur les 117 personnes âgées de 65 ans ou plus qui se sont suicidées en 2001, on comptait 90 hommes et 27 femmes, soit plus de trois fois plus d'hommes que de femmes.

(Conseil des aînés, 2007)

Soirée d'ouverture Club des Motoneigistes du Lac William

à la Salle Municipale de St-Pierre Baptiste

Samedi, le 10 novembre 2012 à 20h00

Orchestre et prix de présence

Bienvenue à tous

Info : Martin Lessard au 418-428-9416

Société d'Horticulture de St-Ferdinand

Décorations de Noël

Conférencière : Mme Denise Proulx

mardi, le 20 novembre 2012

à la Salle Communautaire à 19h00